

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

CAPACITES TECHNIQUES

Le gérant de l'EARL est issu du monde agricole. Il est titulaire d'un BAC PRO agricole.

Les compétences techniques se basent sur divers aspects :

- les acquis des exploitants liés à leurs années d'expérience : le premier bâtiment veaux de boucherie est en fonctionnement depuis 2004 ;
- les visites fréquentes de techniciens (groupements de producteurs, coopérative agricole ou d'autres organismes) ;
- les visites vétérinaires ;
- la participation à des sessions de formations, dont les thèmes évoluent en fonction des avancées techniques et/ou économiques, de types VIVEA, MSA ou autres.

L'information leur parvient par :

- abonnement à des revues techniques,
- abonnement à des journaux d'informations spécialisées.

CAPACITES FINANCIERES

Les données économiques sont fournies par l'exploitant. Elles sont basées sur le projet, soit 420 places de veaux de boucherie.

Nombre de veaux produit à l'année sur une base d'engraissement 17 semaines, soit 2,7 bandes par an :

- $420 \text{ veaux} \times 2,7 = 1\,134 \text{ veaux entrés par an}$
- $420 \text{ veaux} \times 2,7 \times 0,96 = 1\,088 \text{ veaux sortis par an sur une base de mortalité de 4\%}$.

Revenu annuel brut pour 420 places : Rémunération fixe de 80 €/veaux sortis soit $1\,088 \times 80 \text{ €} = 87\,040 \text{ €/an}$

Montant de l'investissement : 340 000 € (Cf. Attestation de crédit)

Charge de fonctionnement : Par veaux produits

- Eau : 3 €
- Electricité : 3,5 €
- Gaz : 6 €
- Assurance : 1 €
- Divers (Entretien, identification, comptabilité,...) : 3,5 €
- Pressage paille : 3,5€
- Epandage lisier : 1 €

Soit 21,50 € de charges/par veaux produits

Soit $1\,088 \times 21,50 \text{ €} = 23\,392 \text{ €}$

Marge brute : **EBE** = $87\,040 - 23\,392 = 63\,648 \text{ €}$

Annuité (estimatif) :

340 000 € sur 15 ans à 2,5 %, soit 27 460 €

Revenus avant MSA et impôts :

$63\,648 \text{ €} - 27\,460 \text{ €} = 36\,188 \text{ €}$

Une attestation de crédit est fournie ci-dessous.



CHAMPAGNE-BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

ATTESTATION
ACCORD DE CREDIT
SOUS RESERVES

Je soussigné, Patrick Robert
Directeur de l'Agence Charny

atteste que la demande de crédit, dont les caractéristiques figurent ci-dessous, a reçu, au regard des conditions actuelles de financement et de la situation financière déclarée du demandeur, un avis de principe favorable de notre Etablissement sous condition de l'octroi des sûretés demandées et sous réserve de l'absence de tout élément nouveau de nature à remettre en cause le présent avis.

Bénéficiaire (s) : EARL Des Girandes

Objet : Batiment veaux et Photovoltaïque

Montant (s) :	301 000 €	44 000 €	93 000 €	104 000 €
Durée (s) en mois :	180	12	12	156

La présente attestation est délivrée à Monsieur Moreau Fabien pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Charny, le 28/04/2018.

Patrick Robert



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le Siège social est à Troyes - 269, Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10008 Troyes Cedex et la Direction Générale est à Dijon - 18, rue Davout - B.P. 29085 - 21085 Dijon Cedex 9 - 775 718 216 RCS Troyes - code APE 6419 Z.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Téléphone 03 25 71 40 00 - Télécopie 03 25 74 41 17 - Télex 847 128.